

# Burkina Faso : communiqués d'organisations françaises et africaines

dimanche 16 novembre 2014, par [Ca suffit comme ça](#), [Ensemble !](#), [Front des Indignés](#), [Justice pour Thomas Sankara](#), [Justice pour l'Afrique](#), [Mouvement Umnyobiste \(CNR -MUN\)](#), [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#), [PCF](#), [PG](#), [Survie](#), [Tournons la page](#) (Date de rédaction antérieure : 7 novembre 2014).

---

## Survie

7 novembre 2014

Compromise par son soutien à Compaoré, la France doit tirer les leçons de la révolte burkinabè

Une semaine après la chute du président burkinabè Blaise Compaoré, des zones d'ombre commencent à se dissiper sur le rôle de protection du régime joué jusqu'au bout par la diplomatie française, fidèle à sa tradition françafricaine et une nouvelle fois à contre-pied de l'Histoire. Ce soutien est allé jusqu'à l'exfiltration de Blaise Compaoré, le soustrayant de fait à la justice de son pays.

Après avoir longtemps qualifié les relations franco-burkinabè d'« excellentes » (à l'instar de Laurent Fabius, en visite à Ouagadougou le 27 juillet 2012), la France n'a pris que très tard la mesure du mouvement de fond à l'œuvre depuis des mois au sein de la société civile burkinabè.

Dans une lettre à Compaoré datée du 7 octobre 2014, François Hollande se contentait de proposer comme solution de sortie un poste dans une organisation internationale (probablement l'Organisation Internationale de la Francophonie) à un président burkinabè toujours considéré comme « fréquentable » quelques jours avant sa sortie précipitée. Le parallèle avec la chute du tunisien Ben Ali, en janvier 2011, montre combien la France n'a pas su tirer les leçons de ses erreurs et continue à s'enfermer dans le soutien à des régimes dictatoriaux au nom de la « stabilité ».

L'embarras et les compromissions de la diplomatie française ont été manifestes dans les jours précédant et suivant la chute du despote avec les postures embarrassées d'un ministre des Affaires étrangères français se contentant dans un premier temps d'un pusillanime appel au calme et à la protection des ressortissants, et de personnalités politiques telles que le député socialiste François Loncle, défendant en pleine crise le bilan du dictateur burkinabè face aux médias.

Auparavant, l'ambassadeur de France au Burkina, militaire de carrière comme son prédécesseur, s'était invité dans plusieurs réunions auprès des différents protagonistes du soulèvement, alimentant l'idée qu'il y défendait le plan de transition de Compaoré, selon lequel le dictateur devait se maintenir au pouvoir le temps de passer la main, quand la foule et l'opposition exigeaient un départ immédiat. Une ingérence scandaleuse de la part de la diplomatie du pays qui a le plus soutenu Compaoré au cours des 27 ans de son régime.

Ce qui est désormais avéré, c'est le rôle actif de la France dans la fuite de Blaise Compaoré.

Après avoir louvoyé en expliquant que la France avait joué un rôle dans son exfiltration, mais « sans y participer » [1], François Hollande a fini par reconnaître son mensonge en confirmant les informations de Jeune Afrique selon lesquelles le dictateur burkinabè a bien été emmené en Côte d'Ivoire par un hélicoptère puis un avion des forces françaises. Plus inquiétant, les propos de François Hollande sur les conditions de l'exfiltration de Compaoré, « il y a eu des attaques, il y a eu des réponses » sous-entendent la possibilité d'un engagement armé des militaires français. Si le président français assure avoir agi pour une évacuation « sans drame », en confiant Compaoré à un régime ivoirien « ami » peu enclin à l'extrader, il lui a surtout permis de se soustraire à d'éventuelles poursuites judiciaires au Burkina Faso, notamment pour son rôle dans des assassinats politiques comme ceux de Thomas Sankara et du journaliste Norbert Zongo ou dans la mort de manifestants burkinabè lors du soulèvement de ces derniers jours. Indispensable, la tenue d'un procès du despote burkinabè permettrait d'en savoir davantage sur les soutiens multiformes dont il a bénéficié de la part de la France depuis sa prise de pouvoir dans le sang en 1987.

Entièrement consacrée au repositionnement de l'armée française dans le Sahel (opération Serval, Barkhane), dont le Burkina est aujourd'hui un point stratégique, la France a négligé une nouvelle fois les aspirations démocratiques des populations des États qui soutiennent cette entreprise militaire. Le scénario surprise burkinabè pourrait, aujourd'hui ou demain, se reproduire au Tchad, au Cameroun, au Congo Brazzaville, au Gabon, au Togo et dans de nombreux autres pays, et prendre à nouveau de cours des autorités françaises qui ne manquent pourtant pas d'informations sur la nature de ces régimes et l'exaspération de ceux qui les subissent.

L'association Survie :

- Demande aux autorités françaises, de cesser toute forme de soutien aux dictateurs et aux familles qui s'accrochent au pouvoir : Idriss Déby au Tchad, Sassou N'Gusso au Congo Brazzaville, Paul Biya au Cameroun, Ali Bongo au Gabon, Faure Gnassingbé au Togo, Joseph Kabila en République Démocratique du Congo, Teodoro Obiang Nguema en Guinée Equatoriale, etc.

- Soutient le rassemblement organisé le samedi 8 novembre à 15h devant l'Ambassade du Burkina Faso à Paris

- Soutient la demande de commission d'enquête parlementaire sur le rôle des autorités françaises dans l'assassinat de Thomas Sankara formulée par la campagne Justice pour Thomas Sankara, Justice pour l'Afrique et déposée sans suite favorable en 2011 et 2013 par les députés du Front de Gauche et d'E.E.L.V.

- Dénonce la protection contre des poursuites judiciaires dont bénéficie de facto Compaoré en Côte d'Ivoire et rappelle l'exigence de justice pour toutes les victimes des guerres régionales, des assassinats et des crimes économiques de Blaise Compaoré et de la Françafrique

- Demande la démission de François Loncle de la présidence du groupe parlementaire d'amitié franco-burkinabé, pour avoir défendu jusqu'au bout Blaise Compaoré, son image, son bilan, et l'idée qu'il devrait encore se maintenir au pouvoir dans le cadre d'une transition.

[1] Déclarations de François Hollande en marge de son déplacement au Canada le 04/11/2014

7 novembre 2014

F. Hollande a bafoué la dignité du peuple burkinabè

Ensemble ! exprime sa profonde indignation après l'information de l'utilisation des moyens militaires français, à la disposition du président de la République, pour faciliter la fuite de celui qui fut le caudillo du Burkina Faso. Cette utilisation de l'argent des contribuables français est honteuse.

Renversé par son peuple le 30 octobre après 27 ans de pouvoir personnel et après avoir tenté un coup d'état constitutionnel de plus, ce personnage est soupçonné d'un rôle douteux dans les guerres sanguinaires de Sierra Léone et du Libéria, des trafics d'armes et de diamants qui fleurirent dans ces circonstances. De même, des enquêtes sont nécessaires pour établir son degré de responsabilité dans les nombreux assassinats politiques qui eurent lieu pendant son règne, à commencer par celui, fondateur, de Thomas Sankara, qui permit son accession au pouvoir. La commission d'enquête parlementaire demandée par les députés FdG et EELV doit à ce propos être mise rapidement en place, les députés socialistes, entre autres, ne doivent plus y faire obstacle.

François Hollande, qui proclamait haut et fort son refus de la Françafrique, a démontré que dans ce registre également ses promesses étaient du vent. Il a bafoué la dignité du peuple burkinabè, en particulier de sa jeunesse, qui a joué un rôle héroïque dans cette libération et qui n'a pas fini d'enterrer ses morts.

Il est décidément urgent que des voix de plus en plus nombreuses expriment leur refus de ces orientations néfastes en politique étrangère, comme elles le sont hélas dans tant d'autres domaines.

Le 7 novembre 2014.

---

## **Communiqué de la société civile gabonaise CA SUFFIT COMME CA ! et LE FRONT DES INDIGNES**

3 novembre 2014

Libreville, Gabon.

Le 30 octobre 2014, le Burkina Faso, patrie du capitaine Thomas Sankara, tournait une triste page de son histoire. Une page qui fut une longue parenthèse de 27 ans après l'assassinat de l'espoir que suscitait celui qui changea le nom de Haute-Volta en Burkina Faso, « patrie des hommes intègres ». Blaise Compaoré a quitté le pouvoir comme il l'a conquis : par la petite porte. C'est le lieu de rendre un vibrant hommage au peuple burkinabè, et particulièrement aux forces vives de cette nation constituée de la société civile consciente et agissante, de l'opposition civile et responsable et de l'armée républicaine, pour avoir mis un terme au régime dictatorial et faussement démocratique de Blaise Compaoré, désormais réfugié à Yamoussokro, en Côte d'Ivoire.

L'Afrique toute entière, et notamment francophone, observe avec un grand intérêt l'exemple venu de la patrie des hommes intègres. Cette leçon de démocratie populaire est servie à tous les peuples africains qui n'entendent plus cautionner le tripatouillage des constitutions devant garantir la pérennité du pouvoir à des hommes, des familles ou des clans qui considèrent la République comme leur bien privé.

Au Gabon, pays frère, la société civile, en toutes ses composantes, salue le courage et la détermination du peuple burkinabé qui a su prendre son destin en main en refusant de céder aux dérives constitutionnelles qui consacraient l'aveuglement politique d'un homme resté sourd à la volonté populaire et niant avec le plus grand mépris la souveraineté du peuple. Les Gabonais, via les médias locaux et internationaux, ont vécu heure après heure les événements survenus dans la République soeur du Burkina Faso. Le non respect de la loi fondamentale par le Président Blaise Compaoré qui entendait la modifier à sa convenance est à l'origine du rapport de forces dont le dernier acte s'est joué le 30 octobre 2014. La constitution gabonaise, depuis le consensus de 1991 survenu à la fin de la conférence nationale, a fait l'objet de multiples modifications qui ont expurgé à chaque fois l'esprit démocratique qui fut accepté à l'unanimité par les participants de ces assises politiques. L'élection présidentielle, dans la constitution de mars 1991, se faisait au scrutin uninominal à deux tours afin de dégager une majorité populaire qui assurerait au président élu la légitimité nécessaire pour conduire les rênes de la nation. Une modification constitutionnelle a ramené à un seul tour ce mode de scrutin permettant à un président qui ne dispose pas de la majorité absolue de diriger le pays avec une minorité. Le mandat présidentiel, selon la constitution de mars 1991, avait une durée fixée à cinq ans renouvelable une seule fois afin de permettre l'alternance politique et surtout le renouvellement de l'élite, gage d'une vigueur démocratique dans un État qui sortait d'un monolithisme politique trentenaire. Une autre modification constitutionnelle a remis le mandat à sept ans comme lors du parti unique. Et comme pour couronner le caractère monarchique du Gabon, le mandat septennal est renouvelable à souhait. Toutes ces modifications constitutionnelles, apportées par petites doses successives et qui furent l'œuvre d'Omar Bongo, ont ôté à notre loi fondamentale tout esprit démocratique et souverain. Des rouages ont été fabriqués pour que le pouvoir soit à jamais confisqué par une caste minoritaire qui ne respecte pas la souveraineté populaire et entend faire valoir ses seuls intérêts égoïstes.

Arrivé au pouvoir, de manière frauduleuse en octobre 2009, Ali Bongo s'est attaché dès l'année suivante, en décembre 2010, à modifier également la constitution en conservant les amendements liberticides de son successeur, mais surtout en renforçant significativement les pouvoirs présidentiels, en réduisant la liberté d'expression de la presse et du peuple, en interdisant les marches populaires ou les manifestations pacifiques et en empêchant toute opposition politique à son régime d'exister et de s'organiser. La loi fondamentale gabonaise du 12 janvier 2011 est une ode à la monarchie. Elle n'offre aucun espace à l'expression de la souveraineté du peuple gabonais. Elle est a-démocratique et doit être changée avant les prochaines échéances présidentielles de 2016.

Les instruments juridiques qui concourent à l'expression démocratique et populaire, comme le code électoral, le découpage électoral, le fichier électoral, la biométrie, ... empruntent la même réalité : la monarchisation du Gabon. Quant aux institutions républicaines comme la CENAP (Commission Électorale Nationale et Permanente), le ministère de l'Intérieur, les gouvernorats, les préfectures et la cour constitutionnelle, elles ont à leur tête des personnes qui ont fait allégeance au système PDG et n'envisageront jamais de voir ce parti battu et quitter le pouvoir. Ces mécanismes qui garantissent l'expression souveraine du peuple doivent être revus pour que triomphe la démocratie dans notre pays.

La constitution gabonaise, de même que tous les instruments juridiques et institutionnels qui fondent une république démocratique doivent faire l'objet d'une révision générale dans un cadre souverain et inclusif où le pouvoir, l'opposition et la société civile sont appelés à travailler ensemble pour l'intérêt supérieur de la nation. Vouloir maintenir le Gabon, à deux ans de la prochaine échéance présidentielle, dans un carcan constitutionnel qui nie toute souveraineté au peuple, c'est préparer inéluctablement le terreau d'une violence qui s'exprimera car aucune autre alternative démocratique n'aura été proposée aux Gabonais.

Fort de ce qui précède, la société civile, en toutes ses composantes, prend à témoin le peuple

gabonais, la communauté nationale et internationale, en exigeant que le pouvoir gabonais, dans les meilleurs délais :

- 1. mette en œuvre ce cadre inclusif et souverain d'assises nationales ;
- 2. consent à faire réviser la constitution gabonaise et les mécanismes institutionnels desouveraineté ;
- 3. s'engage à réaliser les prochaines échéances présidentielles selon le calendrier qui sera arrêté par les recommandations des assises nationales.

En l'absence de toute réaction sérieuse du pouvoir gabonais, la société civile, en toutes ses composantes, prendra ses responsabilités devant l'histoire.

CONTACT PRESSE Pour CA SUFFIT COMME CA ! Marc ONA ESSANGUI Prix Goldman Secrétaire Exécutif de Brainforest LE FRONT DES INDIGNES M<sup>me</sup> Blanche SIMMONY ABEGHE Présidente

Fait à Libreville, le 03 novembre 2014.

---

## **Blaise Compaoré chassé par son peuple ! Il ne doit pas échapper à la justice**

2 novembre 2014

COMMUNIQUE DU RESEAU INTERNATIONAL « Justice pour Thomas Sankara, Justice pour l'Afrique »

L'insurrection populaire au Burkina Faso a balayé le régime décadent de Blaise Compaoré. Ces jours du 30 et 31 octobre 2014 sont entrés dans l'histoire d'un peuple brave, un peuple mûr, un peuple digne, et au-delà de ça dans l'histoire de l'Afrique et du monde entier. 27 ans de règne de ce mégalomane sanguinaire, ça suffit !

Le peuple a retrouvé sa dignité bafouée, il reprend son destin en main avec force, intelligence et conviction. Quels moments de joie, quels moments d'émotion !

Dans ces moments décisifs, toutes les forces vives de Burkina Faso se sont unies, pour mettre fin à ce régime corrompu qui a trop longtemps bénéficié du soutien de la communauté internationale, alors qu'il maintenait son peuple dans la misère. Jusqu'au dernier moment alors que Blaise Compaoré a conduit son pays dans le chaos, certains de ces soutiens ont suggéré que ce soit lui qui gère la transition.

Après cette première victoire, il convient sans tarder que les militaires, les organisations de la société civile et les partis politiques de l'ancienne opposition se concertent rapidement, pour une transition apaisée. Le peuple ayant assuré la victoire, il convient de mettre en place rapidement une politique qui s'attaque en priorité à la misère et réponde pleinement aux aspirations populaires.

Le réseau international « Justice pour Thomas Sankara, Justice pour l'Afrique » s'incline devant le merveilleux peuple burkinabè, particulièrement la jeunesse, qui a marché au-devant des forces de sécurité les mains nues. Plusieurs dizaines de personnes ont sacrifié leur vie ! Qu'ils reposent en paix et qu'ils restent dans notre mémoire comme des héros !

Il les remercie d'avoir mis fin à cette hypocrisie de la communauté internationale qui consacrait Blaise Compaoré comme un « homme de paix », lui qui était impliqué dans toutes les guerres qui ont embrasé la région, entraînant des centaines de milliers de victimes. Toutes les forces progressistes en Afrique et dans le monde entier doivent aujourd'hui soutenir concrètement la révolution du Burkina Faso et organiser la solidarité concrète.

Blaise Compaoré a pris la fuite. Il doit être arrêté et jugé pour ses crimes. Nous réclamons une enquête internationale indépendante sur l'assassinat du président Thomas Sankara et de ses camarades le 15 octobre 1987. Aux membres du Congrès américain nous demandons d'exiger que soient ouvertes les archives de l'époque et qu'une investigation soit menée sur une éventuelle implication de la CIA. Aux parlementaires français, nous demandons d'accepter la demande d'enquête parlementaire sur l'assassinat de Thomas Sankara, déjà déposée deux fois à l'Assemblée nationale de la République française, le 20 juin 2011 et le 5 octobre 2012. Nous appelons les peuples du Togo et de la Côte d'Ivoire à exiger que la lumière soit faite sur l'implication de leurs pays dans cet assassinat.

Il ne peut y avoir de démocratie dans l'impunité. La campagne « Justice pour Thomas Sankara, Justice pour l'Afrique », forte des 14.000 signatures déjà obtenues (<http://www.thomassankara.net/spip.p...>) et du soutien des dizaines d'associations et de partis politiques de par le monde, doit s'amplifier car Blaise Compaoré bénéficie de soutiens puissants que nous dénoncerons sans relâche. Nous devons plus que jamais exiger que justice soit rendue. L'heure de la vérité et de la justice approche. Hâtons-la tous ensemble !

Gloire au peuple burkinabè ! Justice pour Thomas Sankara et ses camarades assassinés le 15 octobre 1987, justice pour toutes les victimes des assassinats et crimes économiques !.

Le réseau international « Justice pour Sankara Justice pour l'Afrique »

Le 01 novembre 2014, à Ouagadougou, Abidjan, Berlin, Dublin, Dakar, Londres, Paris, Rennes, Montpellier, New York, Washington, Bamako, Lomé, Nairobi, Madrid, Bruxelles, Turin, Ajaccio, Toulouse, Liège

---

## **NPA**

1<sup>er</sup> nov

Solidarité avec la révolte populaire au Burkina Faso

Le soulèvement du peuple et de la jeunesse du Burkina Faso aura eu raison du dictateur Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 27 ans, qui prétendait transformer la Constitution pour briguer un cinquième mandat et perpétuer sa dictature. Déjà en 2011, le pays avait connu une révolte en particulier dans la jeunesse.

Blaise Compaoré était venu au pouvoir en 1987 par le meurtre de Thomas Sankara et de douze autres dirigeants qui avaient été ses compagnons au sein du Mouvement des jeunes officiers radicaux qui voulaient libérer leur pays de l'emprise de la vieille puissance coloniale, la France.

Il se fait alors l'homme de main de la France et du Front Monétaire et engage une politique de privatisation orchestrée par le Fonds Monétaire International (FMI) dans un pays qui, héritage de

la domination coloniale française, est l'un des plus pauvres du monde où 70% de la population est analphabète. Lié avec les régimes les plus réactionnaires et sanguinaires, Angola, Sierra Leone, Liberia, participant au trafic de diamants et d'armes, Compaoré devient cependant un des piliers de la politique de la France dans cette région de l'Afrique où elle a charge de maintenir l'ordre pour le compte des multinationales.

A l'heure où la France déploie son armée au Mali, la chute de Compaoré inquiète le gouvernement comme la Maison blanche. L'armée qui a pris le pouvoir prétend vouloir « assurer la transition démocratique » mais elle ne postule qu'à maintenir l'ordre au service des grandes puissances. La chute du dictateur ne signifie pas la démocratie pour le peuple tant que se perpétue le pillage des richesses du pays par la Françafrique et ses alliés.

Montreuil, le 31 octobre 2014

---

## **PCF**

31.10.14

Chute de Compaoré, un espoir pour le Burkina et pour l'Afrique

Enfin ! Celui qui se croyait indéboulonnable vient de tomber. Malgré le soutien de forces réactionnaires, tant au Burkina qu'à l'extérieur du pays, Blaise Compaoré est balayé, contraint à la démission. Le peuple a fait preuve d'un grand courage. Il paie le prix cher, plusieurs dizaines de manifestants sont tombés sous les balles assassines de la garde prétorienne, formée, armée, faut-il le rappeler, avec le soutien de la France.

Ce soulèvement représente un espoir pour les peuples d'Afrique et du monde. Il est une démonstration - une de plus - de la capacité des mobilisations populaires à déplacer des montagnes. Une confirmation également que les luttes qui jalonnent toute l'histoire de la Haute-Volta devenue Burkina, ne sont pas vaines. Elles constituent un terreau fertile qui ne demandait qu'à fleurir, même après 27 ans d'une trop longue parenthèse.

Un espoir également que la vérité éclate enfin concernant les crimes commandités par Blaise Compaoré au Burkina et dans la sous-région. Cela vaut bien sûr pour l'assassinat de Thomas Sankara et de Norbert Zongo. Mais aussi pour les responsabilités dans les manœuvres de déstabilisation sur le continent menées en complicité avec des puissances occidentales, France en tête, qui ont produit des effets meurtriers notamment en Sierra Leone, au Libéria et en Côte d'Ivoire. Des instruments pour cela existent en Afrique. Il y a la justice burkinabé, il y a aussi la Cour de Justice de la CEDEAO ou la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples dont le protocole a été adopté le 9 juin 1998 à Ouagadougou au Burkina Faso. Des ONG et des citoyens peuvent y déposer des plaintes.

La période de transition qui s'ouvre est un véritable défi. Les anciens piliers du régime militaire et du clan au pouvoir voudraient garder la main. Une grande responsabilité repose sur les épaules des Burkinabés pour écrire, avec la plus grande vigilance, une nouvelle et belle page de l'histoire du « pays des hommes intègres » et du continent africain. Les communistes français apportent leur soutien au peuple et aux forces de progrès burkinabé en vue de cet objectif.

Paris, le 31 octobre 2014 Parti communiste français

---

## Survie

31.10.14 - 14h33 (communiqué écrit avant la démission de Blaise Compaoré)

De Ben Ali à Compaoré : les élites françaises contre les peuples

Alors que le régime de Blaise Compaoré vacille sous la pression de centaines de milliers de burkinabè, la classe politique française ne se départit toujours pas clairement du soutien qu'elle apporte depuis 27 ans à l'autocrate. La France semble même tenter de s'opposer à un départ précipité de Compaoré revendiqué par le peuple du Burkina Faso.

On ne trouvera pas cette fois de Michèle Alliot-Marie pour proposer au régime de Compaoré le « savoir-faire de nos forces de sécurité », comme elle l'avait fait en janvier 2011 à propos de la Tunisie de Ben Ali : la coopération militaire et policière avec le Burkina est déjà en place depuis bien longtemps [1]. Les manifestants tués à Ouagadougou l'ont été par des forces qui ont déjà pu bénéficier de la formation et de l'équipement français.

C'est au regard de ce soutien historique qu'il faut lire les appels de la diplomatie française « à toutes les parties de faire preuve de retenue ». Nombreuses sont les voix françaises qui appellent les manifestants, mis sur le même plan que les policiers et militaires, au calme et dénoncent indistinctement « les violences », renvoyant ainsi dos à dos l'explosion populaire et la répression d'un régime dictatorial [2].

Surtout, on trouve encore des voix pour défendre Compaoré et le bilan dont il aurait à se glorifier. Tel Claude Bartolone, qui aux dernières heures du règne de Ben Ali tentait de rappeler les progrès que le dictateur aurait apporté à la Tunisie, le socialiste François Loncle, au micro de plusieurs chaînes, tente encore de vendre l'image d'un Compaoré faiseur de paix et médiateur dans les crises régionales [3]. Ce député, président du groupe d'amitié parlementaire France-Burkina Faso, répète sur RFI ou BFMTV que faire pression pour le départ de Compaoré correspondrait aux ingérences de la FrancAfrique, en même temps qu'il défend fermement l'idée que le président burkinabè doit se maintenir au pouvoir jusqu'à l'échéance de son mandat, contre l'avis massif et manifeste du peuple de ce pays.

Lui emboîtant le pas, Laurent Fabius, déclarait que « nous n'avons pas à faire ou à défaire un gouvernement. Ce que nous souhaitons, nous les Français, c'est que nos ressortissants soient protégés et que l'on aille vers l'apaisement ». Mais ce que souhaite le peuple burkinabè, au cri de « Compaoré, dégage ! », c'est clairement le départ d'un dictateur soutenu depuis toujours par la France. Plus inquiétant, le chef de la diplomatie française a indiqué avoir « demandé à notre ambassadeur sur place d'être un facilitateur de cette solution d'apaisement ». Ainsi, plusieurs témoignages font état de rencontres avec les différents protagonistes (armée, opposition) où l'ambassadeur français aurait poussé à l'acceptation du plan de transition proposé par Blaise Compaoré.

Cette pression par la diplomatie française s'oppose clairement à la revendication de démission immédiate de Compaoré formulée par les manifestant-e-s. L'association Survie conteste fermement le droit de l'ambassade de France à s'immiscer dans les décisions des opposants et du peuple burkinabè, et demande à l'exécutif français de rappeler ses coopérants militaires en poste au sein des forces burkinabè.



[1] Outre la dizaine de coopérants militaires français présents détachés dans les forces nationales, les cadres de la gendarmerie burkinabè sont par exemple coutumiers de programmes de formation de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale française

[2] Au lieu de condamner les manifestations, la classe politique française, qui avait unanimement rendu hommage à Nelson Mandela en décembre dernier, devrait se souvenir de ses propos : « C'est toujours l'opresseur, non l'opprimé qui détermine la forme de lutte. Si l'opresseur utilise la violence, l'opprimé n'aura pas d'autre choix que de répondre par la violence »

[3] Oubliant son soutien à des belligérants de conflits sanglants au Libéria, Sierra Leone, Angola, Côte d'Ivoire ou Mali.

---

## **Mouvement Umnyobiste (CNR - MUN)**

31.10.14

Burkina Faso : Le Mouvement Umnyobiste salue la fin du régime sanguinaire du Capitaine Blaise Compaoré...

Le Conseil National pour la Résistance - Mouvement Umnyobiste (CNR-MUN), Mouvement politique anti-impérialiste et panafricaniste, continue de suivre avec une attention particulière, le mouvement insurrectionnel déclenché le 28 Octobre 2014, et en cours d'achèvement au Burkina Faso. Ce Mouvement a vu, la prise de tous les symboles de l'Etat Burkinabè, le 30 Octobre à Ouagadougou, par les forces plus que jamais déterminées à chasser l'assassin de Thomas Sankara, Dabo Boukary et Norbert Zongo du pouvoir...

Le Capitaine Compaoré est désormais retranché dans son bunker du palais Kossyam, et protégé par sa garde prétorienne lourdement armée, commandée par le lugubre Gilbert Diendéré, le chef d'état major particulier homme de main et des coups bas du Capitaine-Président. Ce dernier dit avoir « renoncé à son projet de changement de la constitution » et a annoncé dans la foulée, « la dissolution du gouvernement » et a invité l'opposition au dialogue". Trop tard, le train de la révolution est déjà parti et roule à vive allure. Impossible de l'arrêter.

Le chien ne change jamais la façon de s'asseoir ! Si le Capitaine Blaise Compaoré qui dit « avoir compris » les revendications de la rue, fait profil bas et fait des annonces spectaculaires à la 25<sup>e</sup> heure, on peut légitimement se poser des questions sur la sincérité de cette humilité soudaine et tardive de Compaoré face au mouvement populaire qui déferle sur Ouagadougou et le Burkina Faso. Compaoré qui est un adepte de Machiavel, a montré qu'il sait gagner du temps pour reprendre ses forces et prendre ses adversaires au dépourvu. C'est le secret de sa longévité au pouvoir : la ruse avec le peuple !

En l'an 2000, le Capitaine Compaoré est à deux doigts de perdre le pouvoir suite aux manifestations populaires organisées par le Collectif des Organisations Démocratiques de Masse et de Partis Politiques, à la suite de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. Il fait profil bas et organise une 'journée national du pardon' à Ouagadougou, en Mars 2000, en présence de tous les anciens présidents du Burkina Faso. Le capitaine demande alors, les larmes (de crocodile) aux yeux, 'pardon au peuple' pour ses crimes. C'était une pirouette pour gagner du temps. Le Capitaine-Président réussira à se maintenir et reprit très vite ses 'mauvaises habitudes', une fois la contestation assagie.

L'histoire récente du Burkina instruit donc, légitimement, le peuple Burkinabè à la vigilance et à n'accorder aucun crédit aux propositions de la 25<sup>e</sup> heure du putschiste-machiavélique Blaise Compaoré...

La CEDEAO et Ouattara veulent sauver le soldat Blaise...

Comment ne pas s'interroger sur l'attitude de la CEDEAO, qui après avoir gardé le mutisme face à l'entêtement de Blaise Compaoré de modifier l'article 37 de la constitution Burkinabè, essaie maintenant que les carottes sont cuites pour Blaise Compaoré, de revenir sur les devants de la scène, pour 'sauver le soldat Blaise', après la prise de tous les symboles du pouvoir par les manifestants à Ouagadougou. Visiblement le pouvoir d'Alassane Dramane Ouattara en Cote d'Ivoire, est à la manœuvre pour essayer de sauver son parrain Blaise Compaoré, en essayant d'activer la CEDEAO, la Francophonie et l'Union Africaine pour 'empêcher une prise de pouvoir par la force au Burkina Faso'. Nous sommes convaincu que le peuple Burkinabè qui a une longue tradition de luttes multiformes, ne se laissera pas voler sa révolution ! Le peuple Burkinabè est libre et souverain et doit décider de son avenir et surtout des hommes et des femmes aptes à conduire le pays pour une transition vers la démocratie...n'en déplaie à des médiateurs autoproclamés et des récupérateurs et opportunistes de tout bords.

Face à la situation créée le 30 Octobre au Burkina Faso, le Conseil National pour la Resistance - Mouvement Umnyobiste (CNR-MUN) :

1. S'incline respectueusement sur la mémoire de tous les martyrs de la révolution du 30 octobre, pour la liberté et la démocratie, dans différentes villes du Burkina Faso, et présente ses condoléances aux familles des victimes ;
2. Salue la détermination et l'héroïsme du peuple Burkinabè qui ont permis de mettre fin au régime dictatorial sanguinaire du Capitaine Blaise Compaoré ;
3. Renouvelle son soutien ferme à la révolution du 30 Octobre au Burkina Faso et à l'ensemble des forces démocratiques et sociales qui conduisent ce mouvement, en particulier dont les forces de Gauche représentées par le PDS/Metba, le Front Progressiste Sankariste et le PCRV ;
4. Dénonce les manœuvres récupératrices des forces obscurantistes nationales et internationales, tapies dans l'ombre, parmi lesquelles l'aile réactionnaire de l'armée burkinabè, le régime illégitime d'Alassane Dramane Ouattara, la CEDEAO et la Francophonie, qui essayent de voler le peuple Burkinabè de la révolution du 30 octobre, pour maintenir le Capitaine Compaoré au pouvoir. Ceci est totalement inacceptable !
5. Décide de dépêcher sans délais, une délégation du Mouvement Umnyobiste à Ouagadougou, pour soutenir les forces démocratiques Burkinabè en général, et ses alliés de la Gauche Africaine en particulier. Honneurs et gloire à la jeunesse et au peuple fier du Burkina Faso !

La lutte continue Unis et solidaires, pour la Patrie et l'Afrique nous vaincrons

Fait à Berlin, ce 30 Octobre 2014 Tene Sop Secrétaire Général du Le Conseil National pour la Resistance - Mouvement Umnyobiste (CNR-MUN)

30.10.14

## La Chute de Blaise Compaoré

Le mois d'octobre 2014 aura marqué l'histoire du Burkina Faso. Le 28, plus d'un million de manifestants ont crié leur refus du tripatouillage de la Constitution et du pouvoir à vie de Blaise Compaoré. Une telle mobilisation constitue un événement sans précédent. Au-delà de l'opposition et de la société civile, le peuple lui-même est descendu dans la rue. Le régime de Blaise Compaoré a perdu définitivement toute légitimité.

Compaoré pouvait jouer la carte des provocations, de la répression et de la violence, mais pour quel résultat ? Il a eu beau couper internet et les messageries mobiles, rien n'y fait. Le peuple burkinabé a décidé d'entrer de nouveau dans l'histoire pour faire tomber l'autocrate. Compaoré a voulu s'accrocher en dépit de tout.

Le gouvernement français doit prendre en considération les événements et commencer à faire le deuil de ce régime. Longtemps, Blaise Compaoré a représenté le pivot central des intérêts cachés de la Françafrique, celui qui fidèlement a été au service de tous les coups fourrés en Afrique de l'Ouest et de toutes les déstabilisations. Il se présentait comme le pompier de la sous-région, relayé en cela par des soutiens extérieurs zélés, alors qu'en réalité il a trempé dans les affaires les plus sombres, favorisé guerres et rebellions, de la Sierra Léone au Liberia, en passant par la Côte d'Ivoire et jusqu'au Mali où il jouait encore récemment un jeu trouble. Il est temps de reconnaître que le bilan de celui qui est resté au pouvoir pendant 27 ans a été rejeté par les Burkinabé. Comment pourrait-il en être autrement ? Le pays possède un Indice de développement humain parmi les plus bas de la planète. Il a accumulé des retards considérables liés à des choix politiques fortement inégalitaires, initiant un modèle de croissance sans développement.

Ces dernières années, les tripatouillages constitutionnels se sont multipliés sur le continent Africain avec des complicités occidentales. Cela doit s'arrêter. L'aboutissement d'un véritable processus démocratique au Burkina Faso en est d'autant plus essentiel. Cette mobilisation populaire représente un espoir pour les peuples. Et un défi pour les Burkinabés.

La trop longue parenthèse Compaoré est en train définitivement de se refermer. D'heure en heure la situation évolue. L'Assemblée nationale a été prise, le régime aux abois se retranche dans le palais présidentiel de Kossyam. Un drame se joue, la répression s'abat - avec l'aide de mercenaires venus du Togo et de Côte d'Ivoire. Les jeunes, en pointe dans ce soulèvement, sont victimes des balles assassines. D'urgence, il faut stopper ce bain de sang.

Les forces de progrès du Burkina Faso doivent aujourd'hui avoir la responsabilité et la possibilité de donner un débouché positif à ce mouvement populaire tant du point de vue démocratique que social et éviter qu'il ne soit confisqué. Les communistes français continueront d'être solidaires de leurs combats.

Parti communiste français le 30 octobre 2014

Contact Dominique JOSSE responsable Afrique du secteur international du PCF

29.10.14

Pierre Boutry Commission Afrique

Le Parti de gauche soutient le peuple burkinabé dans sa lutte contre les manœuvres de Compaoré pour se maintenir au pouvoir

Blaise Compaoré est au pouvoir depuis 27 ans et veut à nouveau modifier la constitution pour s'y maintenir. La limitation du nombre de mandats présidentiels (article 37 de la constitution) a en effet été enlevée en 1997 puis remise en 2000 après les manifestations populaires qui ont suivi l'assassinat du journaliste Norbert Zongo par le régime.

Inquiet pour son impunité, celui qui a conduit le putsch au cours duquel le Président Thomas Sankara a été assassiné parce qu'il osait résister au néo-colonialisme français et mettait en œuvre de vraies ambitions révolutionnaires, a fait adopter le 21 octobre 2014 par le conseil des ministres une proposition de loi sur la tenue d'un référendum pour modifier l'article 37. Les députés doivent se prononcer le 30 octobre. Les trois quarts du parlement pourraient modifier directement la constitution ou, sinon, un référendum pourrait se tenir en décembre 2014, l'élection étant prévue en novembre 2015.

Une large part du peuple burkinabé refuse cette nouvelle manœuvre du pouvoir en manifestant dignement dans les rues des principales villes contre la vie chère, contre la corruption, et contre ce coup de force constitutionnel. Nous saluons à cette occasion l'action du mouvement « Balai citoyen » qui, grâce à son action de conscientisation militante du peuple depuis un an, a été un artisan majeur de ce mouvement populaire.

Le Parti de gauche dénonce l'attitude floue du gouvernement français face à cette situation et soutient le peuple burkinabé dans sa lutte pour la dignité.

Le Parti de gauche soutient l'appel à manifester le jeudi 30 Octobre 2014

à partir de 17h30 devant l'ambassade du Burkina Faso à Paris.

---

## **Survie**

29.10.14

Burkina-Faso : la France doit officiellement lâcher son vieil allié Blaise Compaoré

Au Burkina-Faso, Blaise Compaoré renoue avec la tradition de modifier la Constitution afin de rester au pouvoir. Les manifestations contre ce projet se multiplient, la tension monte et une répression est à craindre. La France, qui a soutenu le pouvoir du « beau Blaise » 27 ans durant, doit condamner publiquement ce coup d'état constitutionnel et cesser toute coopération policière et militaire avec le régime.

Arrivé au pouvoir par l'assassinat de Thomas Sankara en 1987, le très françafricain Blaise Compaoré n'entend pas quitter son fauteuil de président-dictateur du Burkina Faso. Après des mois de faux suspens, il a levé le voile le 21 octobre dernier sur sa volonté de réviser la Constitution de 1991, pour que soit supprimée la limitation à deux mandats présidentiels. Il faut dire que le régime est

expert en tripatouillage constitutionnel : la limitation du nombre de mandats avait ainsi été supprimée en 1997, pour être réintroduite en 2000, en même temps que l'abandon du septennat au profit du quinquennat, entré en vigueur en 2005. Compaoré trouve ainsi toujours une argutie juridique pour se présenter : en 1991 comme président du Front populaire du Burkina Faso ; en 1998 pour son second septennat ; en 2005 et en 2010 pour son premier puis son second quinquennat, qui arrivera à terme en 2015. D'où la nécessité pour lui, de faire voter ce 30 octobre par les 2/3 des députés burkinabè une loi de révision constitutionnelle puis, en cas d'échec, d'organiser un référendum tout aussi bidon que sa dernière élection présidentielle [1].

La première décennie de son pouvoir est marquée par une série d'assassinats politiques (dont le plus emblématique, celui du journaliste Norbert Zongo en 1998, dont les responsables n'ont toujours pas été inquiétés), et ses 27 ans de règne sont émaillés d'opérations de déstabilisation dans la région. Son clan a notamment soutenu activement les milices de Charles Taylor au Liberia et en Sierra Leone, participé à des trafics de diamants au profit du mouvement rebelle angolais UNITA, abrité plus récemment les « rebelles ivoiriens » emmenés par Guillaume Soro avant qu'ils ne déclenchent la guerre dans leur pays, et joué un rôle trouble vis à vis de certains groupes armés qui ont occupé le nord du Mali à partir de début 2012.

Mais, en pilier régional de la Françafrique, Blaise Compaoré a su redorer son image à l'international, y compris grâce à des alliées au sein du Parti socialiste telles que Ségolène Royal et Elisabeth Guigou [2]. Une relative liberté d'expression et un multipartisme de façade l'ont rendu prétendument fréquentable, tandis que ses soutiens au sein de la Grande Loge Nationale Française (GLNF), à laquelle il appartient, l'Association d'amitié France-Burkina de Guy Penne, ou son hagiographe, Jean Guion, ont redoublé d'efforts pour forger en France et à l'international l'image d'un homme de paix. Il a ainsi été choisi pour être le médiateur de crises politiques au Togo, en Guinée, et même en Côte d'Ivoire et au Mali où il a pourtant soutenu des belligérants. Et, sur fond de crise malienne, il a été reçu à l'Élysée dès le 18 septembre 2012 par un François Hollande déjà soucieux d'enterrer le changement.

Mais au Burkina Faso, les mouvements sociaux n'ont eu de cesse de se structurer et de se renforcer, pour s'opposer au pouvoir à vie auquel prétend Blaise Compaoré. En particulier, après les manifestations contre la vie chère en 2008, une explosion de colère populaire avait menacé le régime en 2011, amenant même Alain Juppé, alors ministre français des Affaires étrangères, à déclarer, en référence à la révolution tunisienne, que le régime burkinabè devrait « [tenir] compte de ce qui se passe ailleurs car les mêmes causes produisent les mêmes effets » [3].

Pure langue de bois, pendant que, à l'instar de ce que Michèle Alliot-Marie avait proposé pour sauver le pouvoir de Ben Ali en Tunisie, les autorités françaises ont poursuivi leur coopération pour le « maintien de l'ordre » avec Ouagadougou. On apprenait ainsi qu'en 2011, la France disposait toujours sur place de « 9 militaires de l'Armée de Terre, la plupart détachés auprès des Forces Armées Nationales », et octroyait une aide directe sur le volet militaire (dépenses d'équipement et d'infrastructure, formation des cadres) d'environ 1,2 million € par an, sous la houlette de la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense [4]. Une aide fournie sous l'habillage d'un maintien de l'ordre nécessaire au processus démocratique, mais en réalité indispensable au régime pour mater d'éventuels mouvements populaires. L'année dernière, l'hebdomadaire Jeune Afrique expliquait ainsi comment, du fait de tensions croissantes liées au projet de révision constitutionnelle, le gouvernement burkinabè, aidé par la France et les États-Unis, avait investi 15,2 millions d'euros « pour réorganiser et équiper la police » et qu'« une unité de force spéciale [était] en cours de création avec le soutien du Raid français » [5].

Le régime avait vu juste : depuis le début de l'année, plusieurs manifestations ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes, jusqu'au mois de septembre. Depuis cette semaine, et

l'officialisation de ce projet de tripatouillage constitutionnel, la contestation se cristallise, avec une première manifestation rassemblant le 28 octobre des centaines de milliers de burkinabè déterminés à s'y opposer, et la promesse d'actions de blocage et de désobéissance civile dans les prochains jours. La colère est sur le point d'exploser, et une répression violente est à craindre. Après avoir soutenu Blaise Compaoré dans son putsch de 1987 et durant ses 27 ans de règne, les autorités françaises, qui ont fait du Burkina Faso un des maillons de leur « lutte contre le terrorisme » au Sahel, en installant à Ouagadougou la principale base des forces spéciales et en intégrant le pays dans la zone d'intervention de l'opération « Barkhane », ont donc une responsabilité particulière dans ce qui va se passer dans les prochaines semaines.

L'association Survie exhorte donc le gouvernement français à dénoncer publiquement ce projet de révision constitutionnelle, sans équivoque [6], et à cesser toute coopération policière et militaire avec le régime, et appelle à rejoindre la manifestation unitaire organisée devant l'ambassade du Burkina Faso à Paris ce jeudi 30 octobre de 16h30 à 19h.

Contact presse : Ophélie Latil 01 44 61 03 25 ophelie.latil@survie.org

[1] Les chiffres officiels faisaient état d'un score de 80 % des suffrages exprimés... mais avec seulement 1,5 millions de voix dans un pays qui compte 16 millions d'habitants.

[2] L'actuelle ministre de l'Ecologie avait ainsi déclaré, lors d'une visite à Ouagadougou en 2011 : « Le Burkina peut compter sur moi dans sa volonté de redorer son image à l'étranger ». Elisabeth Guigou avait pour sa part félicité Compaoré, suite à son audition par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale en juin 2013, le gratifiant en ces termes : « Ces applaudissements (...) témoignent de notre gratitude pour le rôle que vous jouez et pour la vision que vous avez du développement de votre pays et du continent africain »

[3] Audition d'Alain Juppé devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, à Paris le 4 mai 2011. Texte disponible sur <http://discours.vie-publique.fr/not...>

[4] Voir le site de l'ambassade de France au Burkina Faso (<http://www.ambafrance-bf.org/Panora...>). Le site du ministère de la Défense indique qu'en 2009, cette coopération s'était « appuyée sur 12 coopérants militaires et un budget de 3 M€ » (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/do...>).

[5] Selon Jeune Afrique

[6] Les déclarations alambiquées du porte-parole du Quai d'Orsay se référant à la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance de l'Union Africaine, ne sauraient être considérées comme une condamnation (<http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/v...>).

---

### 31.10.14

Tournons la page

Burkina Faso : il est temps de « tourner la page »

Le 15 octobre, des associations, des syndicats, des intellectuels et artistes d'une trentaine de pays, d'Afrique et d'ailleurs, lançaient dans plusieurs journaux d'Afrique et d'Europe un appel « Tournons la page » pour dire non aux « coups d'Etat constitutionnels » qui se profilaient en Afrique.

Au Burkina Faso, le gouvernement a fait la sourde oreille aux cris de son peuple. Alors que, depuis des mois, la population défile dans les rues, remplit les stades de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso..., pour demander le respect de la Constitution, le gouvernement a voulu passer en force en vue de réviser l'article 37 de la Constitution. Ce dernier empêchait le chef de l'Etat Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 27 ans, de se représenter.

L'exaspération des Burkinabès était palpable. La semaine dernière (communiqué du 22 oct.), les associations signataires de « Tourbons la page ! » appelaient les dirigeants burkinabés à sortir par la grande porte, en se conformant à la Constitution et à la Charte de l'Union africaine[1]. Ces dirigeants portent aujourd'hui la lourde responsabilité des heurts et de la période d'instabilité qui pourrait s'ouvrir au « pays des hommes intègres ».

Dans les mois qui viennent, plusieurs autres dirigeants africains ont aussi « rendez-vous avec l'Histoire ». Ils seraient inspirés d'entendre les aspirations démocratiques de leur peuple et de renoncer à toute tentative de « coup d'Etat constitutionnel »

[1] « Les Etats parties conviennent que l'utilisation, entre autres, des moyens ci-après pour accéder ou se maintenir au pouvoir constitue un changement anticonstitutionnel de gouvernement et est passible de sanctions appropriées de la part de l'Union : (5) Tout amendement ou toute révision des Constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique. », article 23 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, signée le 30 janv. 2007 par les États membres de l'Union africaine.

---